

La dématérialisation de la prise en charge du
patient source d'écueils

LES ENJEUX ÉTHIQUES ET JURIDIQUES DE LA TÉLÉMÉDECINE

PR CÉCILE LE GAL FONTES
DR GUILLAUME MONZIOLS

1

PROPOS INTRODCUTIF

Télémédecine

- La télémédecine est **une forme de pratique médicale à distance** utilisant les technologies de l'information et de la communication.

→ Téléconsultation

→ Téléexpertise

→ Télésurveillance

→ Téléassistance

Cette forme de pratique médicale

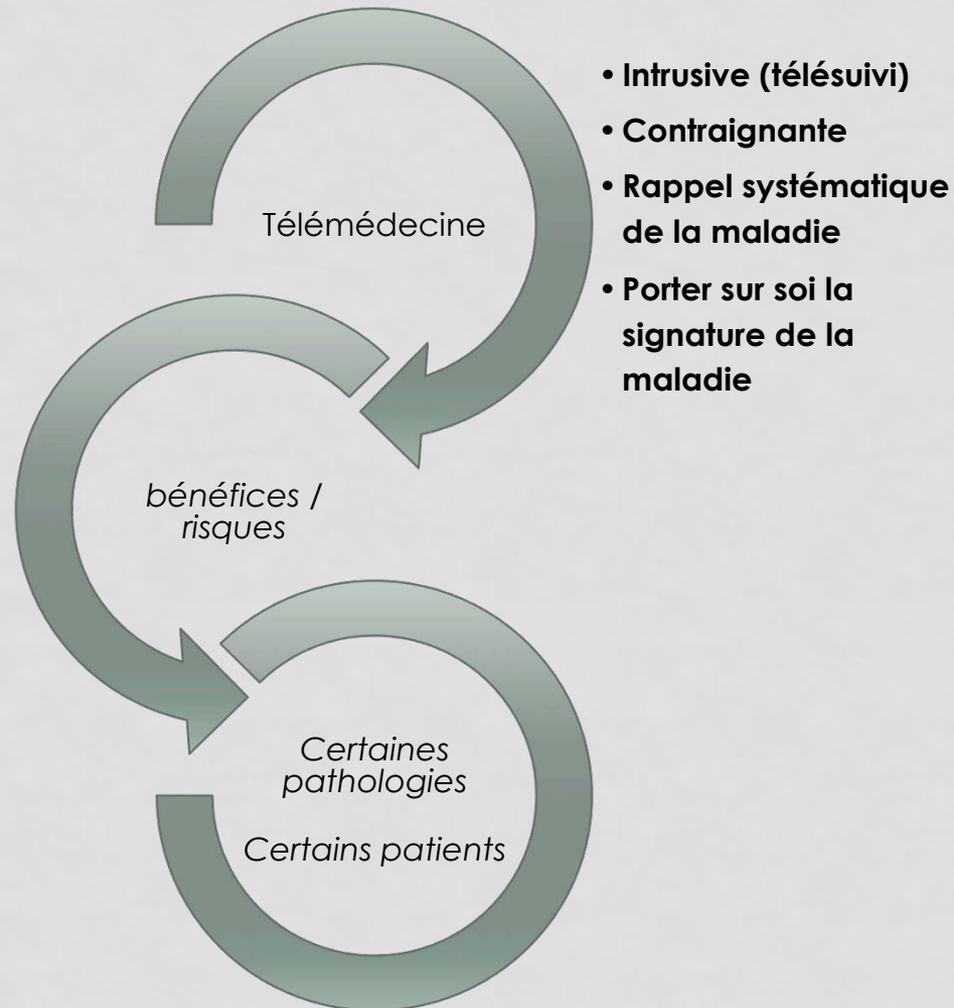
- Est-elle adaptée à tout patient ?
- Déshumanise t-elle la relation patient – professionnel médical ?
- Accroît t-elle le risque de contentieux ?

LES ENJEUX ÉTHIQUES ET JURIDIQUES DE LA TÉLÉMÉDECINE

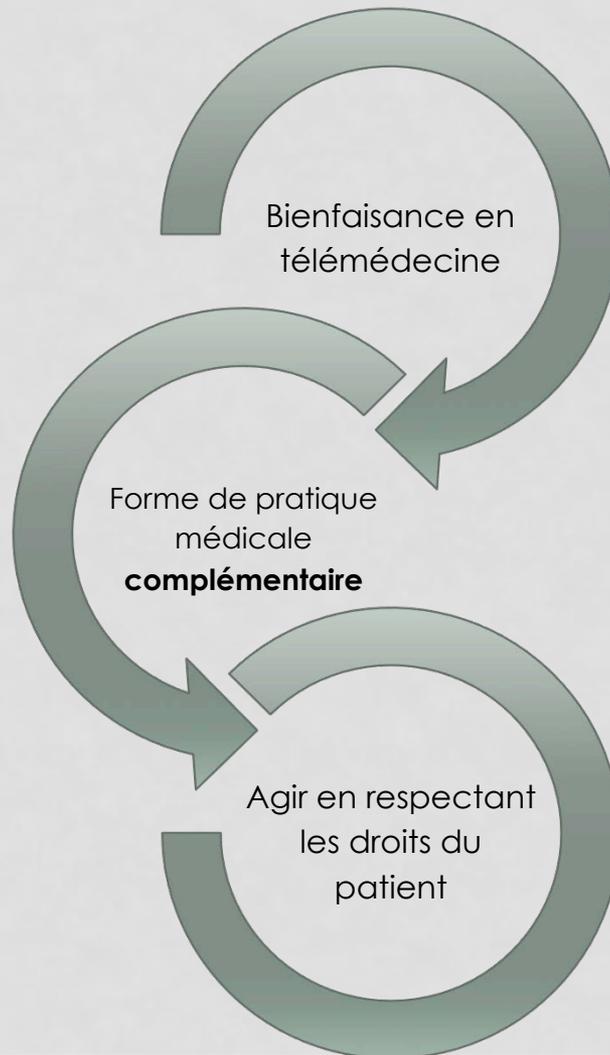
- **Les enjeux éthiques**
 - La non malfaisance en télémédecine**
 - La bienfaisance en télémédecine**
 - L'autonomie du patient**
- Les enjeux juridiques :
 - Cadre législatif et point sur l'expérimentation
 - Respect de la vie privée et confidentialité
 - Focus sur les responsabilités

La non malfaisance en télémédecine

- ***Primum non nocere***



La bienfaisance en télémédecine deinde curare



**Principe de connaissance préalable
du médecin téléconsultant**

- **Limiter l'intrusion** : recueil de données strictement nécessaires à la continuité des soins
- → Article L 1110-4 du CSP.

L'autonomie du patient

- **Capacité du patient à exercer sa liberté de choix, d'agir et de décider de la mise en œuvre de la télémédecine**
 - Prendre conscience de la nécessité de recourir à la télémédecine
- **La place capitale du consentement de la personne**
 - Consentement à l'acte de télémédecine
- **→ prise de décision médicale partagée : autonomie + adhésion du patient**

L'autonomie décisionnelle

L'autonomie organisationnelle

- Intégrer l'outil technologique dans le quotidien du patient
- Favoriser l'accessibilité de l'objet : âge, culture, technophilie, handicap...
- Préparation et formation du patient à l'utilisation du dispositif
- Évaluation de l'impact du dispositif

LES ENJEUX ÉTHIQUES ET JURIDIQUES DE LA TÉLÉMÉDECINE

- Les enjeux éthiques
 - La non malfeasance en télémédecine
 - La bienfaisance en télémédecine
 - L'autonomie du patient
- **Les enjeux juridiques :**
 - **Cadre législatif et point sur l'expérimentation**
 - **Respect de la vie privée et confidentialité**
 - **Focus sur les responsabilités**

LES ENJEUX JURIDIQUES :

CADRE LÉGISLATIF ET POINT SUR L'EXPÉRIMENTATION

loi n°2004-810 du 13 août 2004 relative à l'assurance maladie

- première définition générale de la télémédecine

loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 HPST (décret n°2010-1229 du 19 octobre 2010)

- définition, acteurs, modalités de mises en œuvre précisés

LFSS 2014

- Début des expérimentations d'actes de télémédecine (ETAPES)

LFSS 2018

- Prévoit le financement des actes
- Arrêté 16 août 2018 précise la tarification des actes de téléconsultation et téléexpertise
- Phase d'expérimentation puis généralisation

LES ENJEUX JURIDIQUES :

RESPECT DE LA VIE PRIVÉE ET CONFIDENTIALITÉ

Respect de la vie privée & secret médical

- code civil, code pénal, code de la santé publique

Partage des données de santé dans l'équipe de soin

- Depuis 2016: concerne tous les professionnels participant à la prise en charge du patient mais ne concerne que les informations « strictement nécessaires à la coordination ou à la continuité des soins »



Attention à la confidentialité des données (/autres professionnels, aidants...)



LES ENJEUX JURIDIQUES : RESPECT DE LA VIE PRIVÉE ET CONFIDENTIALITÉ

Traitement des données de santé ou autres données à caractère personnel collectées

- = **Données personnelles sensibles** donc interdiction de principe mais dérogations autorisées dont l'intérêt médical
- **Suppression des déclaration CNIL** (loi 20 juin 2018) mais tenue d'un registre des traitements et DPO
- **Nouvelles garanties en matière de protection des données** au niveau national (loi janvier 2016 et juin 2018) et européen (Règlement RGPD 2016 et Directive 2016):
 - Exercice direct de certains droits tels que les droits d'accès, de rectification et d'effacement des données
 - Nouveau droits: droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité des données, droit de s'opposer au profilage, droit à réparation....



LES ENJEUX JURIDIQUES : FOCUS SUR LES RESPONSABILITÉS

CONFIDENTIEL

Atteinte à la vie privée et violation du secret médical

Non respect des obligations d'information et de consentement



Non tenue du registre ou de la nomination d'un DPO

Objet connecté défectueux



LES ENJEUX JURIDIQUES :

FOCUS SUR LES RESPONSABILITÉS



- **La responsabilité en matière d'acte de télémedecine n'est pas dérogatoire au droit commun !** (même si certaines obligations sont nouvelles et spécifiques notamment en matière de traitement des données)
- **La responsabilité peut être engagée à différents niveaux:** civil, pénal, disciplinaire, administrative
- **Exemple de la responsabilité civile :**
 - ✓ Médecin salarié dans un établissement public ou privé → responsabilité de l'établissement dans le cadre de la survenance d'une faute de service
 - ✓ Médecin libéral → responsabilité personnelle
 - ✓ Si matériel défaillant → régime de responsabilité du fait des produits défectueux

QUESTIONS

